

Conseil municipal du: **25 Octobre 2019**

L'an deux mil dix neuf le 25 du mois d'octobre à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de :
Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.

Étaient présents : PAUL Mickaël; OLLIVIER Patrick; FAVEAU Roseline ; BOCHER Georges ; LE ROY Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline; DELAUNAY Yvon ; LE SENECHAL Caroline (jusqu'à 19 heures) ; LE GUEN Anita ; CLECH Chantal ; LE MEUR Yves ; ROLLAND Marie-Aimée représentée par SAMSON-RAOUL Caroline; QUEMENER Marie-Paule représentée par LE ROY Pierre ; THOMAS David (à partir de 19 heures).

Étaient absents :

Monsieur LE MEUR Yves a été nommé(e) secrétaire

Secrétariat : perspective d'avenir

Madame LE PAPE Maryvonne, Secrétaire Générale, doit faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2020.

Elle effectue ses services en qualité de Rédacteur territorial (catégorie B).

L'Administration de la Commune de part sa population nécessite à minima, un emploi au grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2^{ème} Classe (catégorie C).

Deux possibilités nous sont offertes, soit un recrutement au grade actuel (Rédacteur), soit la création d'un poste d'Adjoint Administratif et de fait la suppression de l'emploi de Rédacteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de supprimer le poste de rédacteur au 01/04/2020***
- de créer et recruter un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe ou 1^{ère} classe (catégorie C).***

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire